



Transformez votre expérience en diplôme



La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) est un droit individuel qui vous permet de faire reconnaître votre expérience et d'obtenir un diplôme ou des blocs de compétences

Chaque année plus de 20 000 personnes valident tout ou partie d'un diplôme

Alors pourquoi pas vous ?



La VAE
c'est
quoi ?

C'est
pour
qui ?

Toute
personne ayant
exercé au moins
un an
une activité
attestée

Quel que soit
son âge

Quel que soit
son statut

Quel que soit
son niveau
d'études
et de formation

Peut viser
un diplôme

ou des blocs de
compétences
acquis à vie

Avec la prise
en compte
possible
des stages
en entreprise

Notre valeur ajoutée

PLUS DE
97 %



de candidats
satisfaits
de nos
prestations

Des experts
de
l'accompagnement
VAE



Un réseau
de proximité



Un
accompagnement
individualisé
et sur mesure
tout au long
du parcours



Des
professionnels
à votre écoute



92 % des
candidats VAE
accompagnés
valident
tout ou partie
d'un diplôme



Une offre
digitalisée



1^{er} contact :

le DAVA
www.vae.ac-nantes.fr
02 51 86 31 60



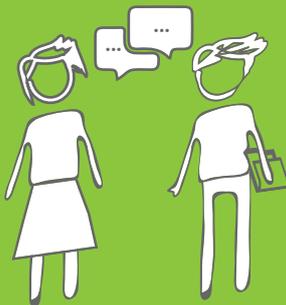
1^{er} Entretien individuel à distance ou en présentiel



- ▶ Votre conseiller VAE référent
- ▶ Des conseils personnalisés sur les modalités de financement
- ▶ Des informations et conseils gratuits
- ▶ L'étude de faisabilité de votre projet



Commission de recevabilité



- Aide à la formalisation du livret 2

- Aide à la préparation de l'entretien



JURY

Validation totale

Validation partielle

Pas de validation



Conseil Post - Jury

Aide au choix pour la poursuite du parcours :
formation, examen, nouvelle VAE

Dispositif Académique de Validation des Acquis
8 - 10, rue Général Margueritte
BP 72616
44326 NANTES cedex 3

02 51 86 31 60



www.vae.ac-nantes.fr



Pour toute information et conseils personnalisés gratuits contactez nos experts VAE